



## **AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal de la Commune de Nans-les-Pins  
est convoqué à une séance du Conseil Municipal qui se déroulera à la  
Salle des Fêtes des Vignerons le

**Lundi 16 décembre 2024 à 19 h 00**

L'ordre du jour est le suivant :

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 23 septembre 2024

1. Autorisation d'engager, de liquider et de mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2025
2. Virements de crédits budget Commune
3. Corrections sur exercice antérieur – Amortissements
4. Révision des AP/CP
5. Modification de la délibération n° 20-19 fixant les Indemnités de fonction du maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués
6. Frais de déplacement et de mission des élus dans le cadre d'un « mandat spécial »
7. Réforme du régime indemnitaire de la filière police – Instauration de l'Indemnité Spéciale de Fonction et d'Engagement (ISFE) pour la filière police municipale
8. Approbation de la Charte informatique de la commune
9. Dénomination des locaux du Comité des Fêtes « l'Oustau Sant Aloï »
10. Dénomination du passage couvert reliant la rue de la Mecque au parking de la Ferrage « Passage des Pèlerins »
11. Convention avec le SDIS du VAR relative à la disponibilité d'un sapeur-pompier volontaire pendant le temps de travail
12. Modification de la délibération fixant les tarifs d'Occupation du Domaine Public – tarification d'une consigne relais colis type locker et d'un bâtiment préfabriqué modulaire bureau de vente immobilière
13. Approbation d'une convention d'occupation temporaire (COT) à durée indéterminée pour l'installation d'une barrière sur une propriété privée
14. Symielec Var TE83 - Adhésion de compétences optionnelles Commune de Gonfaron n°10 et reprise de la compétence optionnelle n° 7 Agglomération Estérel Côte d'Azur
15. Approbation d'un règlement fixant les modalités de mise à disposition de locaux communaux aux associations
16. Modification des tarifs de location des salles municipales
17. Prescription de la mise en œuvre d'une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU et valant déclaration d'intention au titre du Code de l'Environnement pour le projet de parc photovoltaïque au lieu-dit Lazarotte
18. Approbation du dossier de modification simplifiée n°2
19. Informations diverses :
  - a. Relevé des décisions que le Maire a été amené à prendre dans le cadre des délégations d'attributions accordées par le conseil municipal, en vertu de l'article L. 2122-22

Le Maire,  
Ollivier ARTUPHEL

